

PRÉSENTATION AU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le 4 avril 2016

LA PERSONNE
AVANT TOUTE CHOSE



**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

MANDAT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Observer le déroulement de l'évaluation des soumissions et fournir un avis indépendant indiquant si le processus s'est réalisé de façon **équitable** pour les soumissionnaires et **transparent** au regard :

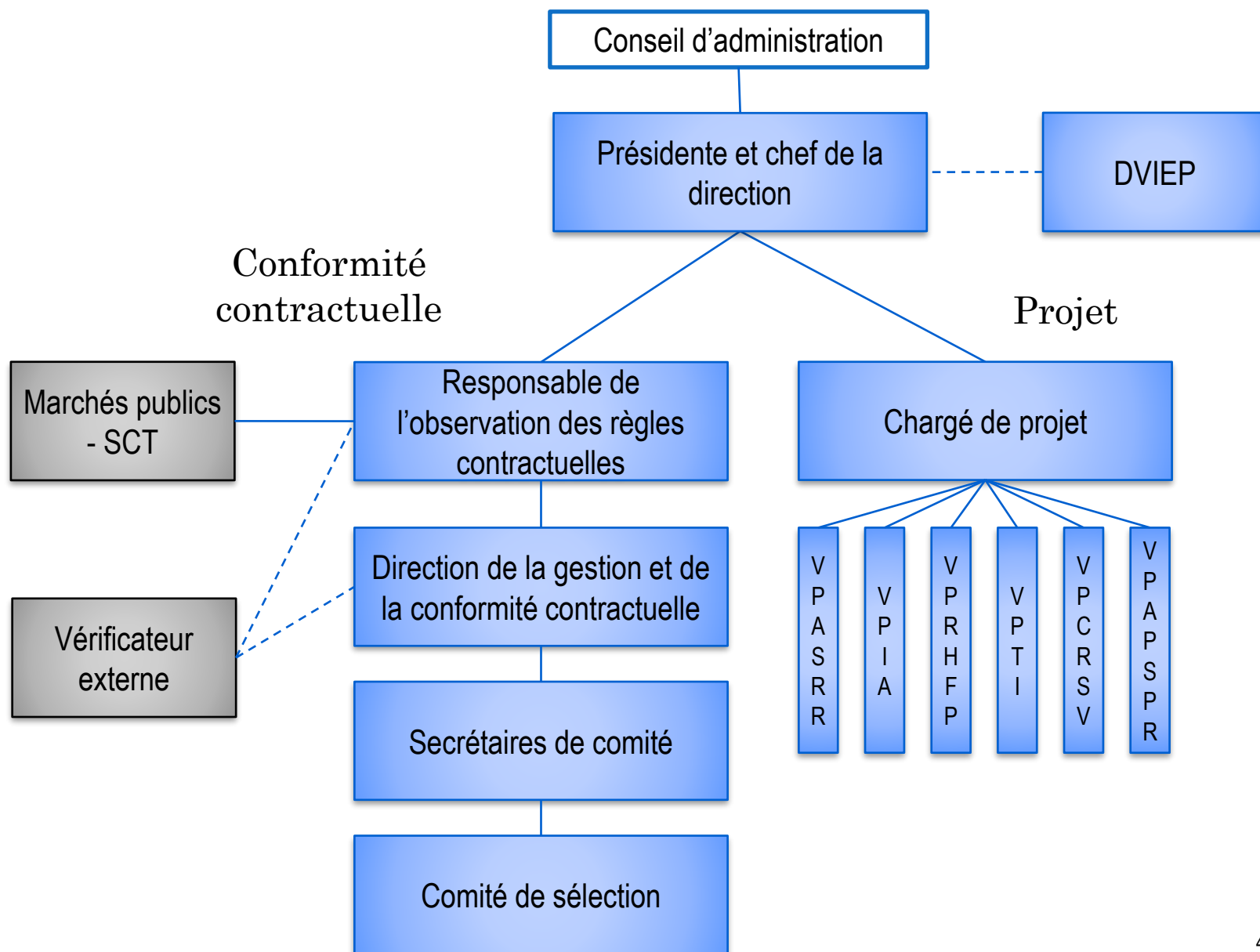
- Du CT dérogatoire
- Des règles en matières de gestion contractuelle
- Du processus établi et approuvé

ATTENTES DU RAPPORT

Dans le but de respecter le processus approuvé, la Société s'attend à ce que le vérificateur externe:

- Avise immédiatement le RORC s'il perçoit des enjeux à l'égard de l'équité ou de la transparence susceptibles de se produire ou ont eu lieu, et ce, afin de les prévenir ou corriger
- Émette un rapport public:
 - Tenant compte de l'importance relative des constats
 - Conforme avec le manuel de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés

GOUVERNANCE



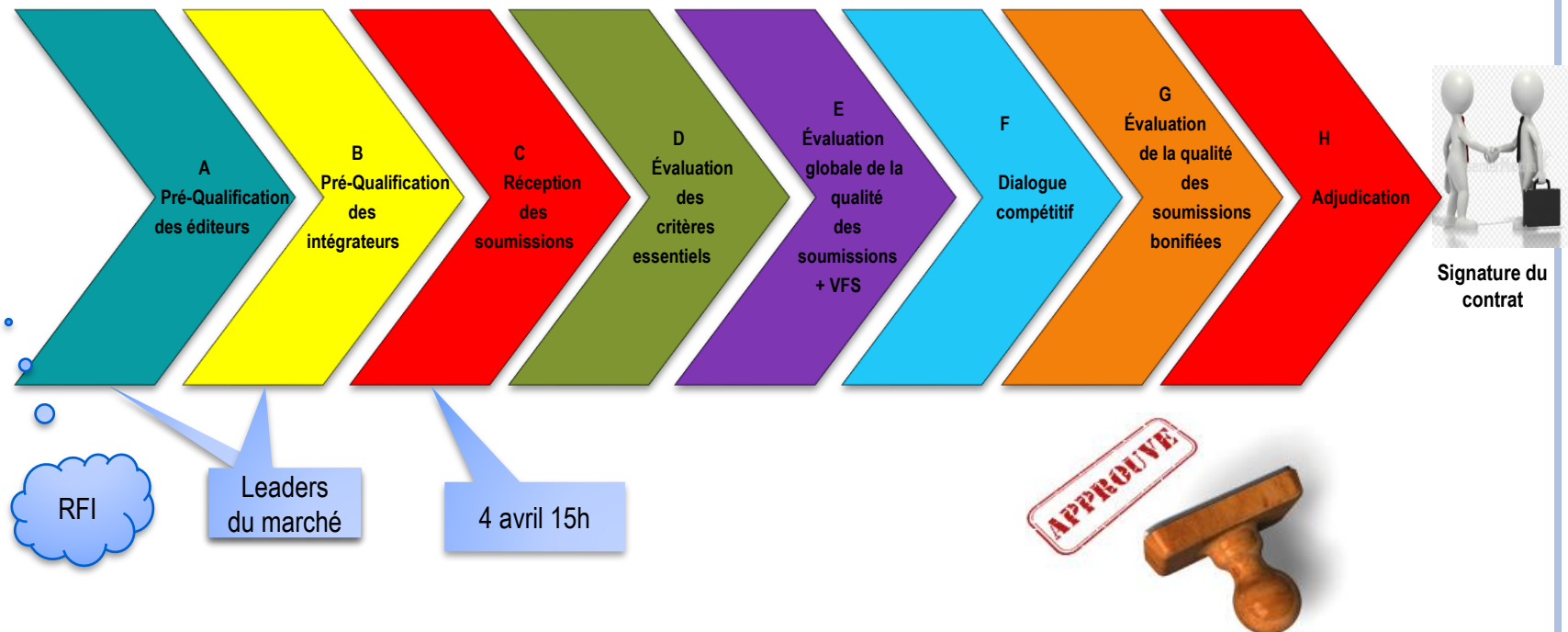
TOUT EN RESPECTANT LES RÈGLES EN MATIÈRE CONTRACTUELLE

Processus entendu avec le gouvernement

- Ajout d'étapes de qualité
- Enrichi par un dialogue compétitif



Vérificateur externe



3 ENTITÉS CLÉS

21 comités aviseurs +
groupe d'intégration,
soutien et coordination

Conseil



Comité de sélection

Indépendance et évaluation

Dialogue compétitif

Challenge

Le Comité de sélection demeure responsable et imputable de l'évaluation des soumissions reçues.

ÉTAPES SUIVANTES

- Rencontre du comité de sélection avec le RORC – 8 avril
- Présentation au RORC de la planification des travaux du vérificateur externe
- Suivi de la réalisation des travaux du vérificateur externe avec la DGCC (Sylvie Chabot)
- Facturation (Marc Lucas)

QUESTIONS OU PRÉOCCUPATIONS ?...

